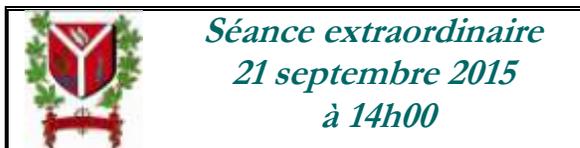


MUNICIPALITÉ DE CHÉNÉVILLE



Cette séance extraordinaire, tenue le 21 septembre 2015, à 14h00, est présidée par la pro-maire, madame Sylvie Potvin, en présence des conseillers suivants: monsieur Gaétan Labelle, madame Nicole Viens, monsieur Normand Bois et monsieur Yves Laurendeau.

Absence : madame Nathalie Evrard et monsieur Gilles Tremblay ont motivé leur absence.

Madame Suzanne Prévost, directrice générale est également présente.

L'ORDRE DU JOUR EST LE SUIVANT :

1. Ouverture de la séance
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Proposition d'achat – Immeuble, 73 Hôtel-de-ville, matricule 1683-93-6989
4. Parole au public
5. Levée de la séance

1- OUVERTURE DE LA SÉANCE

2015-09-221

Ouverture de la séance

Il est proposé par madame Nicole Viens et résolu

QUE,

La présente séance soit et est ouverte à 14h00.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2- ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

2015-09-222

Adoption de l'ordre du jour

Il est proposé par monsieur Normand Bois et résolu

QUE,

L'ordre du jour est accepté tel que présenté.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

3- PROPOSITION D'ACHAT – IMMEUBLE, 73 HÔTEL-DE-VILLE, MATRICULE 1683-93-6989

2015-09-223

Proposition d'achat – Immeuble, 73 Hôtel-de-Ville, matricule 1683-93-6989

ATTENDU QUE le comité des sports et loisirs de Chénéville désire vendre leur immeuble;

ATTENDU QUE cette vente est pour un montant de 1.00 \$;

- ATTENDU QU'** une dépense approximative de 29 500.00 \$ plus les taxes applicables est prévue pour la démolition de l'immeuble s'il y a lieu;
- ATTENDU QU'** une demande de subvention a été faite au Programme d'infrastructures Québec-Municipalités – Volet 5.1;
- ATTENDU QUE** nous devons attendre le résultat de notre demande de subvention pour fixer une date de démolition;
- ATTENDU QUE** la transaction devra se faire devant le notaire Robert;
- ATTENDU QUE** le comité des sports et loisirs de Chénéville demande le prêt d'une salle sans frais et d'un espace de rangement au Centre Saint-Félix-de-Valois pour les activités du Comité;
- ATTENDU QUE** le comité des sports et loisirs de Chénéville fera don à la municipalité d'un lot de chaises;
- ATTENDU QUE** le comité des sports et loisirs de Chénéville devra fournir une résolution autorisant monsieur Gilles Tremblay à faire la vente de l'immeuble;
- ATTENDU QUE** monsieur Gilles Tremblay, maire est absent de cette séance;

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par monsieur Yves Laurendeau
et résolu

QUE,

Le Conseil de la municipalité de Chénéville autorise la pro-maire, madame Sylvie Potvin et la directrice générale, madame Suzanne Prévost à signer tout document pour cette transaction;

QUE,

Le Conseil de la municipalité de Chénéville autorise la directrice générale à assurer le bâtiment pour incendie et responsabilité civile;

QUE,

La dépense d'assurance soit appliquée au surplus non affecté.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

4- PAROLE AU PUBLIC

5- LEVÉE DE LA SÉANCE

2015-09-224

Levée de la séance

Il est proposé par madame Nicole Viens
et résolu

QUE,

La présente séance soit et est levée à 14h15.

Sylvie Potvin, Pro-maire

Suzanne Prévost, Directrice générale,
secrétaire-trésorière